

**Comité exécutif du Programme  
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte  
8 septembre 2017  
Français  
Original: anglais et français

**Comité permanent  
70<sup>e</sup> réunion**

---

**Progrès réalisés dans la mise en œuvre des  
engagements pris dans le cadre du « Grand  
compromis »**

*Résumé*

Le présent document de séance résume les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements que le HCR a souscrits dans le cadre du « Grand compromis ». Il doit être lu en rapport avec la mise à jour informelle faite pour la soixante-huitième réunion du Comité permanent en mars 2017. Les chiffres relatifs aux finances, contenus dans le rapport, ont été mis à jour à la suite de la clôture des comptes de 2016.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Chapitre		
I. Introduction .....	1-2	3
II. Résumé de la mise en œuvre du « Grand compromis » dans chaque volet du travail .....	3-22	3
A. Une plus grande transparence .....	3	3
B. Plus d'appui et d'outils financiers pour les acteurs locaux et nationaux.....	4-5	3
C. Accroître l'utilisation des programmes d'interventions en espèces et la coordination de ceux-ci.....	6-8	4
D. Réduire les chevauchements et les coûts de gestion par des revues fonctionnelles périodiques .....	9	5
E. Améliorer l'évaluation conjointe et impartiale des besoins .....	10-11	6
F. Révolution au niveau de la participation .....	12-14	6
G. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels de collaboration .....	15-16	7
H. Réduire l'affectation des contributions des donateurs .....	17	7
I. Harmoniser et simplifier les exigences en matière de rapport .....	18-19	7
J. Accroître la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement.....	20-22	8

## I. Introduction

1. Tous les signataires du « Grand compromis » se sont engagés à dresser chaque année un rapport d'exécution. La mise à jour du HCR sur la première année d'exécution, qui fournit de plus amples informations, y compris sur les prochaines étapes, est disponible [en anglais] sur le portail du Comité permanent interorganisations (IASC) relatif au « Grand compromis »<sup>1</sup>. Le HCR a également contribué à la rédaction d'un rapport indépendant<sup>2</sup>, préparé par *Global Public Policy Institute*, qui fournit une analyse collective des progrès réalisés dans chaque volet du travail et sur le « Grand compromis » dans son ensemble.

2. À compter du mois de septembre, le HCR sera pendant une période d'un an membre du Groupe de facilitation pour le « Grand compromis ». Pour 2017-2018, ce groupe sera composé comme suit : Allemagne et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que représentants des donateurs ; le HCR et l'Office de coordination pour les affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) en tant que représentants des Nations Unies ; le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en tant que représentant du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ; et InterAction en tant que représentant des organisations non gouvernementales (ONG). Le groupe travaillera avec les signataires du « Grand compromis » pour soutenir les activités dans 10 volets différents et encourager la cohérence.

## II. Résumé de la mise en œuvre du « Grand compromis » dans chaque volet du travail

### A. Une plus grande transparence

3. Le HCR, le CICR et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (IFRC) travaillent avec l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI) en vue de modifier les normes existantes, initialement conçues pour suivre les financements pour le développement. Les trois organismes ont élaboré un document commun de synthèse sur la question, et vont à présent travailler avec le secrétariat de l'IATI, l'équipe du Service de surveillance financière de l'OCHA et les deux animateurs du volet du travail (les Pays-Bas et la Banque mondiale) sur la meilleure manière de modifier les normes actuelles de l'IATI pour répondre aux exigences.

### B. Plus d'appui et d'outils financiers pour les acteurs locaux et nationaux

*Engagement du HCR : Transférer d'ici à 2020 au moins 25 % des dépenses de programme aux acteurs locaux et nationaux.*

4. En 2016, 20 % des dépenses de programme (17 % du total des dépenses du HCR) ont été réservées aux partenaires locaux et nationaux, ce qui représente une augmentation de 136 millions de dollars E.-U. par rapport à l'année précédente. En 2016, 995 partenaires ont reçu 1,4 milliard de dollars E.-U. De ce montant, 670 millions de dollars E.-U. ont été attribués à 771 partenaires nationaux, dont 490 millions aux ONG nationales/locales. Les bureaux du HCR sur le terrain sont encouragés à rechercher les capacités locales de mise en œuvre et à engager de plus en plus les partenaires locaux et nationaux afin d'atteindre l'objectif visé dans cet engagement.

<sup>1</sup> <https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-hosted-iasc/documents/office-un-high-commissioner-refugees-unhcr-self-report>.

<sup>2</sup> [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/nn\\_-\\_grand\\_bargain\\_report\\_final.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/nn_-_grand_bargain_report_final.pdf).

*Engagement du HCR : Accroître les investissements dans le renforcement des capacités institutionnelles pour les partenaires nationaux afin de contribuer à une meilleure préparation aux situations d'urgence.*

5. Le HCR travaille étroitement avec les autorités nationales et locales, ainsi qu'avec les ONG locales sur les mesures de préparation et les réponses d'urgence. Le Cadre d'action global pour les réfugiés et la Politique révisée du HCR en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence<sup>3</sup> (publiée en juillet 2017) mettent en exergue le principe cardinal de partenariat, notamment avec les gouvernements, la société civile et les ONG locales. Ce principe est mis en œuvre dès les premières phases de préparation aux situations d'urgence, en engageant les acteurs locaux dans l'inventaire des capacités interventions d'urgence, en identifiant les lacunes éventuelles et en apportant de l'appui pour mettre en place et renforcer les capacités locales de réponse aux situations d'urgence. Au cours de l'année écoulée, le HCR a entrepris un certain nombre d'initiatives avec les autorités et les ONG locales pour se préparer aux situations d'urgence et y répondre, notamment en Angola, au Brésil, en Colombie, en Éthiopie, au Soudan, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, et dans un certain nombre de pays européens comme la Grèce et l'Italie. Au cours des huit premiers mois de 2017, le HCR a tenu huit ateliers de préparation et de planification d'urgence à Dubaï à l'intention d'acteurs gouvernementaux et nationaux, issus d'un certain nombre de régions. Un Programme de formation des chefs d'équipe pour les interventions d'urgence du Comité permanent interorganisations a par ailleurs été organisé à Montreux, avec la participation de partenaires locaux du Nicaragua et du Yémen.

### **C. Accroître l'utilisation des programmes d'interventions en espèces et la coordination de ceux-ci**

*Engagement du HCR : Doubler le montant de fonds programmés pour les interventions en espèces d'ici à 2020, en tant qu'une partie de son assistance globale.*

6. Le HCR a déjà exécuté l'engagement qu'il avait pris au Sommet humanitaire mondial sur les programmes d'interventions en espèces. En 2016, 688 millions de dollars E.-U. ont été dépensés sur les interventions en espèces, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 325 millions de dollars E.-U. enregistrés en 2015. Atteignant 2,5 millions de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR dans plus de 60 opérations, l'assistance en espèces a, pour la première fois, dépassé l'assistance en nature.

7. Les espèces ont été utilisées pour satisfaire divers besoins, notamment la fourniture d'articles essentiels, les besoins éducatifs, d'abri, de santé et d'appui pour les moyens d'existence. Les interventions en espèces ont surtout pris la forme de subventions en espèces à buts multiples, garantissant aux populations la dignité dans le choix. L'utilisation des espèces a réduit les coûts logistiques pour l'assistance en nature en plus de permettre à ce que des personnes retournées puissent faire leur choix et stimuler les économies locales dans les zones de retour. Le HCR a également mis en œuvre l'assistance en espèces pour satisfaire des besoins spécifiques de protection dans plus de 30 opérations sur le terrain.

8. Depuis 2016, le HCR a formé environ 2000 membres du personnel et partenaires sur les programmes d'interventions en espèces et a élaboré des outils et des systèmes pour les faciliter, lesquels ont été mis à la disposition de la communauté humanitaire dans son ensemble. Grâce à une approche commune de fourniture des espèces, il négocie et met en place des services de transfert des espèces gérés par le secteur privé et ouverts à tous les partenaires dans les mêmes conditions. Le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont signé un additif à leur mémorandum d'entente sur l'octroi de l'assistance en espèces.

---

<sup>3</sup> Disponible [en anglais] à <https://emergency.unhcr.org/entry/124202/policy-on-emergency-preparedness-and-response>.

## D. Réduire les chevauchements et les coûts de gestion par des revues fonctionnelles périodiques

*Engagement du HCR : Réduire le coût de l'approvisionnement et de la logistique de 10 % d'ici à 2020, grâce à l'utilisation des mêmes services que les organismes partenaires.*

9. En mars 2017, le HCR et le Gouvernement japonais ont organisé à Genève un atelier technique en vue d'examiner collectivement les cinq éléments de ce volet du travail<sup>4</sup> :

### Réduire les coûts et mesurer les gains d'efficacité obtenus par la technologie et l'innovation

Au Sommet humanitaire mondial, le HCR s'est engagé à accroître l'utilisation de la biométrie pour l'enregistrement des réfugiés dans 75 opérations-pays au total d'ici à 2020. Depuis le cycle de rapports de mars 2017, il a déployé son système biométrique de gestion de l'identité dans neuf autres pays, portant à 48 le nombre total des opérations du HCR utilisant la biométrie (à l'exclusion des systèmes étatiques)<sup>5</sup>. Il est sur le point d'exécuter cet engagement avant le délai de 2020.

### Harmoniser les accords de partenariat

Le HCR a continué à travailler avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial pour harmoniser les mécanismes de partenariat, notamment les mesures de diligence raisonnable et l'audit. Les trois organismes sont aussi en train d'envisager d'élargir le portail des partenaires du HCR pour le transformer en une plate-forme commune de partage d'informations d'ici à la mi-2018.

### Fournir des structures de coûts transparentes et comparables

Le fait que les organismes d'aide utilisent actuellement des structures de coûts différentes rend difficile la comparaison entre ceux-ci. Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) a entrepris un inventaire en cours de discussion avec d'autres ONG internationales. Le HCR et d'autres partenaires examinent comment mieux aligner les structures actuelles de coûts pour en faire une seule qui soit commune pour tous les acteurs humanitaires, y compris les organismes des Nations Unies et les ONG.

### Démarche commune en matière logistique et d'approvisionnement

Des progrès constants sont réalisés par l'équipe d'approvisionnement du HCR à Budapest, qui déploie des efforts pour le compte du Réseau Achats des Nations Unies. Les possibilités communes d'achats ont déjà été identifiées, avec un accent particulier sur les 10 articles les plus achetés et les possibilités de passation commune de marchés sont en train d'être analysées. Le Réseau achats débattre des prochaines étapes lors de sa réunion du mois d'octobre pour s'accorder sur les articles devant être achetés de manière conjointe et l'échéancier à suivre. Une méthodologie permettant de mesurer et d'enregistrer les économies réalisées par une démarche commune d'achats sera mise au point pour être collectivement adoptée en 2018.

### Réduire le nombre d'évaluations individuelles des donateurs

Un rapport établi en début d'année par le Corps commun d'inspection des Nations Unies<sup>6</sup> porte sur les évaluations des organismes du système des Nations Unies par les donateurs. Il fait état de la prolifération et de la multiplicité des études des donateurs, certains organismes ayant été évalués plus de 100 fois entre 2011 et 2016, malgré le fait qu'ils sont par ailleurs évalués par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales

<sup>4</sup> Un récapitulatif détaillé sur l'atelier est disponible à <https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain-hosted-iasc/documents/reduce-duplication-and-management-costs-technical-workshop>.

<sup>5</sup> Les 63 signalés dans la mise à jour de mars au Comité permanent comprenaient les systèmes étatiques.

<sup>6</sup> [https://www.unjiu.org/en/reports-notes/JIU%20Products/JIU\\_REP\\_2017\\_2\\_English.pdf](https://www.unjiu.org/en/reports-notes/JIU%20Products/JIU_REP_2017_2_English.pdf).

(MOPAN). Pour suivre et réduire le nombre d'évaluations individuelles des donateurs, les donateurs signataires du « Grand compromis » ont convenu par consensus d'indiquer dans leurs propres rapports le nombre d'évaluations officielles qu'ils effectuent par an.

## **E. Améliorer l'évaluation conjointe et impartiale des besoins**

10. Le HCR a récemment publié un manuel d'évaluation des besoins qui contient des outils et des modèles pratiques<sup>7</sup>, couvrant les méthodes et les pratiques qualitatives et quantitatives d'évaluation pour toutes les situations et toutes les populations. Avec la publication de ce manuel, l'analyse et l'évaluation conjointe des besoins sont désormais la norme d'évaluation dans toutes les opérations du HCR. Le manuel est également l'outil de base pour une série de programmes d'apprentissage visant à développer les compétences dans ce domaine.

11. Sous la direction des co-animateurs de ce volet du travail, à savoir la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) et l'OCHA, le HCR est engagé dans tous les cinq groupes de travail thématique. En particulier, il dirige la mise au point d'un ensemble de principes communs devant guider les organismes, les donateurs et les communautés affectées dans le processus d'évaluation, y compris le partage et l'utilisation des résultats et des données d'évaluation.

## **F. Révolution au niveau de la participation**

*Engagement du HCR : Assurer une participation égale (50 %) et significative des femmes et des adolescentes aux structures et processus décisionnels dans les situations de déplacement forcé d'ici à 2020.*

12. Le HCR demeure engagé à assurer une participation significative, plaçant les personnes relevant de sa compétence au centre des programmes et renforçant les mesures de recevabilité. Dans ses Orientations stratégiques 2017-2021, « accorder la priorité aux personnes » est un engagement fondamental pour l'Organisation, la priorité devant être accordée à l'inclusion et à la responsabilisation des personnes relevant de sa compétence dans toutes les interventions, notamment par des mécanismes de rétroaction et des canaux innovants de communication permettant d'amplifier les voix des communautés.

13. La participation des femmes aux structures de leadership s'est améliorée dans 66 % des 58 situations ayant établi des rapports sur l'indicateur concerné. Conformément à sa politique en matière d'âge, de genre et de diversité, les opérations du HCR ont suivi une approche communautaire pour encourager la participation des femmes à la prise des décisions. Toutefois, des défis restent à relever pour une participation active des femmes, comme le montre le pourcentage des situations ayant besoin d'amélioration (27 %) et de celles actuellement considérées comme non satisfaisantes (7 %). Les responsabilités au niveau domestique et des soins demeurent un défi pour la participation de nombreuses femmes, qui dans d'autres circonstances auraient été volontaires et motivées. Les attitudes sociales constituent également des obstacles à la participation dans certaines sociétés. Les opérations du HCR travaillent pour lever les obstacles à la participation des femmes, en s'appuyant sur le travail positif effectué dans certaines opérations.

14. Au Cameroun, par exemple, le HCR a essayé de surmonter les barrières en menant des campagnes de sensibilisation communautaire. Au Kenya, il a formé 77 dirigeants communautaires sur la manière de lutter contre les violences sexuelles et de genre dans leur communauté : 74 % des personnes formées étaient des femmes. De plus, 2000 dirigeants féminins, issus de tous les camps, ont été identifiés dans le cadre de cette opération pour travailler comme mentors pour les filles vivant dans des camps. Au Liban, l'Organisation a soutenu la formation 230 groupes communautaires, comprenant environ 3 000 personnes

---

<sup>7</sup> Disponible [en anglais] à [needsassessment.unhcr.org](https://needsassessment.unhcr.org).

relevant de sa compétence, dont des femmes de différents âges (65 %), des jeunes, des personnes plus âgées et d'autres personnes ayant des besoins spécifiques. Les groupes communautaires partagent les informations sur les services disponibles pour la communauté et mobilisent les personnes à prendre part aux activités de sensibilisation.

## **G. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels de collaboration**

15. D'ici à 2020, toutes les opérations du HCR adopteront l'approche de planification pluriannuelle et multipartite, et des progrès sont déjà réalisés dans ce sens. En plus des six opérations (Costa Rica, Équateur, Ghana, Sénégal, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) qui ont commencé à piloter cette approche en 2017, un certain nombre d'autres (Algérie, Brésil, Cameroun, Tchad, Colombie, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Mexique, Niger, Rwanda et Ukraine), ainsi que le Bureau régional du HCR à Stockholm<sup>8</sup>, l'utiliseront à partir du cycle de planification de 2018.

16. Le HCR a lancé un processus de collecte d'informations lui permettant de montrer les effets positifs que la planification et le financement pluriannuels ont sur ses opérations. L'objectif visé est d'utiliser cette information pour plaider en faveur d'un accroissement des contributions financières pluriannuelles.

## **H. Réduire l'affectation des contributions des donateurs**

17. En 2016, le HCR a reçu 562,6 millions de financements non affectés et 786,1 millions de dollars E U de financements légèrement affectés, représentant respectivement 14 % et 20 % des contributions totales reçues. Il a publié un rapport sur l'utilisation faite des financements non affectés<sup>9</sup>, pour que les donateurs soient en mesure de justifier le maintien ou l'accroissement des financements souples. Il continuera d'améliorer ses rapports sur l'utilisation des financements non affectés, et les observations faites à cet égard sont les bienvenues.

## **I. Harmoniser et simplifier les exigences en matière de rapport**

18. Le HCR est impliqué dans un projet pilote dirigé par l'Allemagne et le Conseil international des agences bénévoles (ICVA), les deux co-animateurs du volet du travail, en vue de tester un modèle commun de rapport. Au mois d'août 2017, 7 pays donateurs, 6 organismes des Nations Unies et 13 ONG ont accepté de prendre part au projet pilote. Le HCR y participera à la fois en tant qu'acquéreur de fonds fournis par les donateurs et pourvoyeurs de fonds aux partenaires. Les premières opérations pilotes sont l'Iraq, le Myanmar et la Somalie.

19. Le HCR, le PAM et l'UNICEF travaillent sur des modèles harmonisés et simplifiés de rapport pour les partenaires.

<sup>8</sup> Le Bureau régional du HCR à Stockholm couvre le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège et la Suède.

<sup>9</sup> Disponible [en anglais] à <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Use%20of%20Unearmarked%20Funding%20in%202016%20Report.pdf>.

## **J. Accroître la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement**

20. Au cours du premier semestre de 2017, le HCR et la Banque mondiale ont effectué des missions conjointes sur le terrain dans un certain nombre de principaux pays d'accueil de réfugiés dont le Cameroun, le Tchad, Djibouti, l'Éthiopie, le Nigéria, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Les résultats de cette mission contribueront au processus d'allocation de fonds et d'identification de projets au titre du sous-guichet 2017-2020 de l'Association internationale de développement (AID) consacré aux réfugiés et aux communautés d'accueil.

21. À la suite de la révision du mémorandum d'entente entre le HCR et l'Organisation internationale du travail (OIT), la Conférence internationale du travail a adopté la recommandation 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, en insistant sur la nécessité de mesures permettant aux communautés déplacées d'avoir accès à un travail sûr et digne.

22. À la suite de la mise en place de la Facilité de garantie partielle de crédit de 15 millions de dollars E.-U. en 2016, l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA) et le HCR ont choisi en février 2017 Grameen Agricole comme partenaire de microfinance devant financer trois à cinq prestataires de services financiers ciblant les réfugiés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Les prestataires de services financiers choisis bénéficieront des financements et de l'assistance technique pour démarrer les opérations de prêt en début d'automne 2017.

---